

Règlement particulier du tournoi championnat départemental jeunes 46 saison 2017/2018

1. Le Championnat départemental 46 jeunes 2018, est autorisé par la Ligue Occitanie de Badminton et la Fédération Française de Badminton sous le numéro: *en cours*
2. Ce championnat est organisé par le Comité Départemental de badminton du Lot, et, décerne le titre de champion départemental 46 de badminton (FFBad). De ce fait, le tournoi se déroulera conformément au règlement fédéral en cours.
3. Tout joueur devra présenter sa licence le jour de la compétition.
4. Les tableaux seront limités à 20 ou 24 joueurs, selon les tableaux (2 par club + remplaçants pris selon le CPPP)
5. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
6. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi que les accessoires nécessaires à son match.
7. Les matches seront arbitrés selon la formule mise en place par le juge arbitre.
8. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.
9. Les joueurs auront trois minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été appelé jusqu'au premier service du match. Ces 3 minutes comprennent les essais des volants et la mise en tenue de jeu.
10. Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.Bad. est exigée sur les terrains.
11. Les horaires indiqués ne le sont qu'à titre indicatif: les joueurs devront se tenir prêts 30 minutes avant l'horaire de leur match.
12. Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
13. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
14. Les décisions du Juge Arbitre et du Comité d'Organisation sont sans appel.
15. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort.
16. Tout volant touchant le plafond ou un élément accroché à celui-ci est faute sauf au service où il sera remis au maximum deux fois. (trois services max.).
17. Les classements affichés et utilisés pour le tirage au sort sont ceux disponibles sur le site de la FFBad à la date du tirage au sort.
18. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux finaux à la sortie des poules sera effectué par l'équipe organisatrice, mais est assujéti à l'approbation du Juge Arbitre.
19. Le présent règlement sera affiché dans la salle.
20. Le Comité d'Organisation se réserve le droit de regrouper ou compléter des tableaux, de limiter le nombre de tableaux autorisés par joueur ou d'annuler certains tableaux.
21. Les joueurs devront, en simple, jouer dans leur catégorie d'âge (sauf si l'organisation nécessite un regroupement). Le sur-classement est autorisé pour les doubles et mixte.
22. Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et l'annonce du match suivant est de 20 minutes.

Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement.